



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 août 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quinzième session

Point 93 de l'ordre du jour provisoire\*

### Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

## Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

### Note du Secrétaire général\*\*

Le soixante-quatrième rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui porte sur l'année civile 2019 (GC(64)/3), est soumis ci-joint à l'Assemblée générale. Le Directeur général de l'Agence traitera, dans sa déclaration annuelle à l'Assemblée, des principaux faits survenus depuis la publication du rapport, qui est transmis à celle-ci conformément aux dispositions de l'alinéa a) du paragraphe 1 de l'article III de l'Accord régissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'Agence (résolution 1145 (XII) de l'Assemblée, annexe).

---

\* A/75/150.

\*\* Le rapport annuel est disponible dans les six langues officielles sur le site Web de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à l'adresse suivante : [www.iaea.org/about/governance/general-conference/gc64/documents](http://www.iaea.org/about/governance/general-conference/gc64/documents).

